

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 AVRIL 2008

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 18  
Nombre de conseillers de votants : 18

Date de la convocation : 4 avril 2008  
Date d'affichage de la convocation : 4 avril 2008

L'an deux mil huit, le dix avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Monsieur BLANCHARD André, Maire.

Étaient présents : MM MASSON Jean-Paul, DESHAYES Jean-Yves, REGEARD Loïc, MONTIGNE Claude, CROQUISON Sébastien, BESSIN Pascal, GLORY Georges, LEFEUVRE André, de LORGERIL Olivier, BARBY Eric, RUELLAN Jean-Claude, BEDEL Didier et Mmes ROZE Marie-Paule, HOUIT Yolande, GASCOIN Laurence, GRIMBELLE Hélène, NIVOL Nadine.

Absent (s) excusé (s) : SAUVEUR Patrice

Un scrutin a eu lieu ; M. BESSIN Pascal a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

### **N°42-2008 DÉSIGNATION – DÉLÉGUÉ A LA DÉFENSE**

Le Conseil Municipal,

#### **A été désigné à l'unanimité des membres présents :**

- Monsieur **Jean-Yves DESHAYES** en qualité de délégué à la défense

### **N°43-2008 REMPLACEMENT POTEAU INCENDIE – RUE CHATEAUBRIAND**

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité des membres présents,

- **RETIENT** la proposition de TP. CE SARL de TADEN pour le remplacement de l'hydrant situé rue Chateaubriand, dont le montant est fixé à 1 205 € HT soit 1 441.18 € TTC.
- **DEMANDE** l'inscription de cette dépense en section d'investissement du budget communal – exercice 2008 à l'article 2315 - 067 « voirie urbaine »
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier

### **N°44-2008 REMPLACEMENT MATÉRIEL INFORMATIQUE – SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

Après comparaison (**rapport qualité – performances – utilisation et prix**), l'Assemblée, à l'unanimité des membres présents,

- **RETIENT** la proposition de la société AIR de CESSON SÉVIGNÉ.

Les caractéristiques de la commande sont les suivantes.

1- **UNITÉS CENTRALES** : HP COMPAQ BUSINESS DESKTOP dc5800 : 489 € HT / unité

Caractéristiques :

- ❖ 1 x Core 2 Duo E 8200 / 2.66 Ghz
- ❖ RAM 2 Go
- ❖ Disque dur 1 x 250 Go
- ❖ DVD RW / DVD-RAM
- ❖ Gigabit Ethernet
- ❖ Micro-tour
- ❖ Clavier, souris
- ❖ Mise à niveau inférieur Vista business / XP Pro
- ❖ Garantie 1 an sur site

 **Contrat de maintenance prolongée** : 89 € HT / unité

 **Antivirus Bitdefender Internet Security 3 ans MAJ** : 71.96 € HT / unité

 **Licence office et media office SB 2007 OEM** : 186.48 € HT / unité

 **Sauvegarde** : iomega eGo Portable – disque dur - 160 Go – externe : 99 € HT

 **Prestation technique atelier** (1 heure) : décompactage des postes, mise à niveau OS, installation Office : 45 € HT

 **Prestation technique sur site** comprenant : transfert des données, partage des postes, connexion au copieur, réinstallation logiciels mairie, programmation sauvegarde : 165 € HT

 **Déplacement zone 2** : 45 € HT

<b>TOTAL de 2 055.43 € HT soit 2 458.30 € TTC</b>
---

**2- ORDINATEUR PORTABLE** : HP Compaq Business Notebook 6820s

Caractéristiques :

- ❖ Core 2 Duo T7250 / 2 Ghz – Centrino Duo
- ❖ RAM 2 Go extensible
- ❖ HDD 160 Go
- ❖ DVD RW / DVD-RAM
- ❖ LAN sans fil : 802.11a/b/g ; bluetooth2.0 EDR
- ❖ 17" écran large TFT 1440x 900 (WXGA+)
- ❖ Mise à niveau inférieur Vista business / XP Pro
- ❖ Garantie 1 an retour HP
- ❖ Contrat de maintenance prolongée 3 ans enlèvement et livraison 3 jours

<b>TOTAL 820 € HT soit 980.72 € TTC</b>
---

- **DEMANDE** l'inscription de cette dépense en section d'investissement du budget communal – exercice 2008 à l'article 2183-050 « équipement informatique – mairie »
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier

**N°45-2008 CHOIX DE L'ARCHITECTE – ATELIER COMMUNAL**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **RETIENT** la proposition de l'Atelier du Canal de RENNES pour la maîtrise d'œuvre du bâtiment destiné à recevoir les Ateliers Techniques Communaux
- **DEMANDE** l'inscription de cette dépense en section d'investissement du budget communal – exercice 2008 à l'article 2313-082 « Atelier communal »
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier

## **N°46-2008 REMPLACEMENT PLATEAUX DE TABLES – SALLE MULTIFONCTION**

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité des membres présents,

- **RETIENT** la proposition la société MAC de TINTÉNIAC pour le remplacement de 20 plateaux de table – salle multifonction, dont le montant est fixé 1 799 HT soit 2 151.60 € TTC.
- **DEMANDE** l'inscription de cette dépense en section d'investissement du budget communal – exercice 2008 à l'article 2158-034 « matériels – outillages techniques »
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents à intervenir se rapportant à ce dossier

## **N°47-2008 SUBVENTIONS 2008**

Après étude et après en avoir délibéré, l'Assemblée :

- **FIXE** le montant des subventions aux associations de la manière suivante :

<b>Associations</b>	<b>Proposition 2008</b>
Coopérative scolaire (parents d'élèves)	2 500 €
Foyer laïc (section basket, fête locale & école)	1 500 €
JASPP – football	500 €
Club de l'amitié	500 €
Anciens combattants	500 €
Gymnastique volontaire	500 €
UCIAPL – commerçants	500 €
ACCA – chasse	500 €
USL – St Domineuc	150 €
OSCT (1 € / habitant)	1 537 €
Canoë Kayak (St Domineuc)	80 €
Comité de pêche et loisirs	850 €
Comice agricole	950 €
Arc Iris & Gribouille	1 000 €
Ille sera demain	500 €
Cercle généalogique 35	50 €

## **N°48-2007 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2007 – BUDGET COMMUNAL**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2007, et après en avoir délibéré,

### **BUDGET COMMUNAL**

- **DÉCIDE** de voter l'affectation des résultats comme suit :
  - ✓ Solde d'exécution d'investissement N-1 : **+ 295 503.15 €**
  - ✓ Résultats de fonctionnement N-1 : **+ 538 580.48 €**
  - ✓ Résultats à affecter : **+ 538 580.48 €**
  - ✓ Affectation en réserve : **+ 200 000 €**
  - ✓ Report en fonctionnement : **+ 338 580.48 €**
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents se rapportant à ce dossier

## **N°49-2007 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2008**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les taux d'imposition de l'année 2007 pour l'année 2008, comme suit :

- Taxe d'habitation : 13.70 %
- Taxe foncière (bâti) : 17.59 %
- Taxe foncière (non bâti) : 41.90 %

## **N°50-2007 VOTE BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2008**

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget de l'exercice 2008 tel qu'il est proposé par Monsieur le Maire.

### **COMMUNE – Budget équilibré en recettes et en dépenses**

- section de fonctionnement : 1 276 117 €
- section d'investissement : 1 160 854 €

### **ASSAINISSEMENT - Budget équilibré en recettes et en dépenses**

- section d'exploitation : 97 920 €
- section d'investissement : 123 790 €

## **N°51-2007 PLACEMENT DE TRÉSORERIE**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, l'Assemblée :

- **DÉCIDE** d'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir un compte à terme pour le placement d'une fraction de la vente susnommée soit la somme de 500 000 €, en concertation avec le Receveur Municipal
- **DÉCIDE** d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier

## **N°52-2008 VENTE ACCÈS - ALLÉE AURÉLIE NOBILET – PROJET DOMAINE DE LA NOË**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DONNE** son accord pour la vente de la parcelle cadastrée section ZS 267p d'une superficie de 420 m<sup>2</sup> au prix des Domaines à savoir 50 € / m<sup>2</sup> x 50 % x 420 m<sup>2</sup> = 10 500 € ; au profit du promoteur PALM PROMOTION. Une convention fixant les modalités de délai de rétrocession de cette voie devra être établie au moment de la signature de l'acte notarié
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier
- **CHARGE** Maître Clossais, Notaire à SAINT PIERRE DE PLESGUEN, de la rédaction des actes notariés correspondant

**Affichage du compte rendu de la réunion du 10 avril 2008 : 15 avril 2008**

**Vu le Maire,**

**M. André BLANCHARD**